

CONSEIL DE LIGUE

REUNION DU JEUDI 11 OCTOBRE 2018 A AMIENS

Présidence de M. Bruno BRONGNIART

Présents : Mme Brigitte BACQUEVILLE – MM. Bernard COLMANT – Claude COQUEMA – Michel CORNIAUX – Mme Nathalie DEPAUW - Georges FLOURET – Philippe FOURE – Jean Louis GAMELIN – Michel GLAVIEUX - Jacques LIENARD – Gérard PIQUE – Pascal POIDEVIN – Jean Yves TAS -

Excusés : MM. Nicolas AIMAR – Mlle Evelyne BAUDUIN – Cédric BETTREMIEUX – Philippe BOMBART – Michel GENDRE – Stephan ISLIC – Jean Michel PROVILLE – Stéphane TOUSART

Assistent :

M. Thierry JANAS (Directeur Général Adjoint)

M. Emmanuel PARSY (Directeur Administratif Amiens)

M. Stéphane LANNOY (Directeur du Département Arbitrage – représentant le Président de la CRA)

Mme Odile WILLAY – Coordinatrice Equipe Technique Régionale



1/ APPROBATION DU PV DU CONSEIL DE LIGUE DU 30 AOUT 2018

Le projet adressé aux membres du Conseil est approuvé et devient procès-verbal.

2/ INFORMATIONS DU PRESIDENT

Décès :

Le Conseil renouvelle ses sincères condoléances aux familles de :

- Pierre Bauduin, ancien trésorier général adjoint de la Ligue suite au décès de sa fille.

- Mme Himpe suite au décès de M. Serge Himpe trésorier de AM.C Ferrière la Petite.

Le Président communique au Conseil les remerciements reçus suite au décès de Martin Vandenameele (F.C. Wambrechies)

Dossiers Judiciaires :

- US St Maximin : rejet de la demande par le Tribunal Administratif de Paris (dossier USLD / US St Maximin)

- Wasquehal Football : dossier évoqué en audience le 3 Octobre au Tribunal Administratif de Lille : décision de rejet du Tribunal.

- Dossier d'un joueur suite au signalement de la DDCS de l'Oise. Le directeur général adjoint de la LFHF a transmis l'information aux clubs concernés.

- T.G.I. Amiens : assignation de la Ligue et du District Somme par un joueur suite à un accident lors d'un match du 19 / 02 / 2017. Le dossier a été confié à la MDS et à la MAIF qui ont mandaté un avocat pour la défense des intérêts de nos instances.

CNOSF :

- US Vimy : refus du Conseil d'accepter la proposition de conciliation invitant à un réexamen du dossier par la Commission régionale d'Appel.
- US Pont Sainte Maxence : statut de l'arbitrage (1^{ère} année d'infraction) 28 / 08 / 2018. Rectification de la décision initiale du Conseil suite à la proposition de conciliation.
- St Waast Cheminots FC : décision de la commission de discipline du District Escaut et de la commission régionale d'appel à caractère disciplinaire confirmant la décision sur les sanctions infligées au club. Le CNOSF a proposé au club de s'en tenir à la décision de la C.R. appel.

FFF :

- Affaires sociales de la L.F.A. : aides attribuées suite au décès de M. José De Matteis et Tom Applincourt.
- Clubs des 100 Femmes dirigeantes : candidatures de Corinne Pierquet et Delphine Breza.
- France / Ukraine Futsal les 30 et 31 Octobre à 19 H 30 à Roubaix. Thierry Janas communique au Conseil de Ligue les tarifs proposés pour chacun de ces matches (5 euros pour les non - licenciés et 3 euros pour les licenciés FFF) ainsi que les modalités relatives à la vente des places et au protocole de ces rencontres.
- Coupe du Monde Féminine 2019 à Valenciennes : Le Président et le Président Délégué ont participé au lancement officiel de la billetterie à Paris et une réunion de travail a été organisée par Valenciennes Métropole le 4 octobre dernier avec les différents acteurs notamment pour faire le point des opérations de promotion et d'animation de l'évènement.

IFF :

Une réunion d'échanges sur le fonctionnement de l'IR2F avec l'IFF, la DTN, la DTA est prévue au siège de la Ligue le 17 décembre 2018.

Ligue :

- Concernant le challenge U 19 : l'accord de l'ensemble des clubs a été obtenu pour qu'une poule unique de 10 clubs soit mise en place au lieu de deux poules de 5 clubs.
- Le tirage au sort du 6ème tour Coupe de France se déroulera le jeudi 18 octobre prochain au Crédit Agricole Nord de France Rue Nationale à Lille. La présence de l'entraîneur du LOSC, Christophe Galtier, a été sollicitée.
- Une action de promotion du Football Féminin en Hauts de France avec la Région, la LFHF et le LOSC sera mise en place le 7 novembre 2018 au Stadium de Villeneuve d'Ascq et une autre à Camon (Somme) en avril 2019.

3 / CANDIDATURE AU CONSEIL DE LIGUE A LA SUITE DE LA DEMISSION DE SIMON RAUX

Le Président précise aux membres du Conseil que le remplacement de Simon Raux fera l'objet d'une proposition qui sera soumise à l'assemblée du 3 novembre conformément aux statuts de la Ligue. Le

Conseil sera informé. Le candidat devra respecter les conditions fixées par l'article 13.2.2. des statuts en qualité d'éducateur.

4 / CENTRE D'ACCUEIL, TECHNIQUE ET DE FORMATION D'AMIENS

Jacques LIENARD rappelle que le jury (B. BRONGNIART – M. GENDRE – P. POIDEVIN et F. DUCHAUSSOY) a attribué les marchés de travaux, dans le cadre de l'opération de construction pour le compte de la LFHF le 19 juillet 2018.

Etaient présents, sans voix délibérative :

- au titre de membres du comité de pilotage : J. LIENARD – E. PARSY
- au titre d'assistance à la maîtrise d'ouvrage : C. FLANDRE – A. AUBIN
- au titre de la maîtrise d'œuvre : G. CASIER architecte mandataire et JM ROUX et JJ COSTI du bureau d'études AEC.

A l'initiative de Fernand DUCHAUSSOY une rencontre a eu lieu avec Amiens Métropole le 12 septembre permettant de faire le point sur le devenir de l'ensemble du centre Emile GUEGAN avec la construction du centre de la LFHF mais aussi une restructuration concernant les autres occupants du site (boulistes, ASPPT Amiens, tennis de table, comité de quartier).

Quelques jours plus tard, une réunion entre Amiens Métropole et l'Association Amiens SC (centre de formation) en présence d'E. PARSY. Lors de ces réunions, de nombreuses questions pratiques ont été abordées (accessibilité, parking, problèmes concernant le chantier).

Le 27 septembre Bruno BRONGNIART et Alain GEST, Président d'Amiens Métropole ont signé l'acte de vente du terrain et un bail emphytéotique. Au cours de cette journée, signatures de l'engagement des entreprises et du prêt bancaire.

Il est prévu le 12 octobre, une réunion de lancement du chantier avec l'ensemble des entreprises retenues, ainsi qu'une réunion avec Amiens Métropole sur le site afin de faire le point de l'état des lieux des installations techniques existantes.

A partir de novembre, sont prévues des réunions de chantier hebdomadaires.

Le Président complète les propos de Jacques LIENARD en évoquant les contacts pris en matière de restauration pour le futur centre ainsi que la formation des salariés en anglais pour s'adapter éventuellement à une clientèle anglo-saxonne.

5/Assemblée Générale de la Ligue 3 Novembre 2018 à Doullens

- Approbation du projet d'ordre du jour : Le Conseil approuve l'ordre du jour de l'assemblée qui paraîtra sur le site internet de la Ligue.

- Approbation des candidatures des délégués aux Assemblées Fédérales et de la L.F.A. :

Candidatures des Président, Président Délégué de Ligue et Présidents de Districts et suppléants :

Le Conseil valide les noms des titulaires et suppléants qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée de Ligue le 3 novembre 2018.

Président de Ligue : M. Bruno Brongniart Suppléant : M. Michel Corniaux

Président Délégué : M. Michel Gendre

Président Districts :

Aisne : M. Pascal Poidevin Suppléant : M. Gilles Cousin

Artois : M. Jean Louis Gamelin Suppléant : Mme Evelyne Bauduin

Côte d'Opale : M. Georges Flouret Suppléant : M. Dominique Hary

Escaut : M. Stefan Islic Suppléant : M. Onofrio Pavone

Flandres : M. Cédric Bettremieux Suppléante : Mme Pauline Blondeau

Oise : M. Claude Coquema Suppléant : M. Patrick Maignet

Somme : M. Marcel Glavieux Suppléant : M. Didier Bardet

Candidatures au titre de représentants des clubs à statut amateur pour les Assemblées Fédérales de la saison 2018/ 2019 :

Un délégué ou son suppléant par tranche de 50 000 licenciés.

Après avoir pris connaissance du P.V. de la Commission Régionale de Contrôle ses Opérations Electorales du 9 Octobre 2018 et vérifié que les candidatures suivantes respectent les conditions générales et particulières d'éligibilité de l'article 4 des statuts de la F.F.F., le Conseil valide la recevabilité des candidatures de :

Brigitte Bacqueville

Bernard Colmant

Louis Dartois

Gérard Pique

Candidatures au titre de représentants des clubs participant aux épreuves nationales et régionales du football diversifié pour les Assemblées de la Ligue du Football Amateur des saisons 2018 / 2019 et 2019 / 2020.

Un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Après avoir pris connaissance des candidatures reçues et vérifié les conditions générales et particulières des articles 4 et 34 des statuts de la F.F.F., le Conseil valide la recevabilité de la candidature de :

M. Éric Delbeke

M. Daniel Dufour

Et constate que la candidature de :

M. Jean Marie Becret

ne remplit pas la condition d'être « licencié d'un club de football diversifié ou être ou avoir été membre d'une commission de la Ligue en charge du football d'entreprise ou du football loisir ou du futsal ou du football pour tous ».

le Conseil déclare la candidature irrecevable en l'état et à la date du dépôt de candidature conformément à l'article 16 des statuts de la FFF et 16 des statuts de la Ligue.

- Approbation du bilan et du compte de résultat de la saison 2017/ 2018 :

Pascal POIDEVIN présente produits et charges accompagnés du bilan (actif et passif).

Le Président indique au Conseil que l'ensemble des Ligues fusionnées présente un déficit important la première saison.

Après discussion, le Conseil approuve le bilan et le compte de résultat de la saison 2017/2018 qui seront présentés à l'approbation de l'assemblée de la Ligue le 3 novembre prochain.

Par ailleurs, le budget prévisionnel 2018/2019 présenté lors de l'assemblée générale de juin sera soumis également à l'approbation de l'assemblée de novembre.

6/ QUESTIONS DIVERSES :

M. CORNIAUX :

Un groupe de travail F.A.F.A. Emploi a été mis en place à compter de la saison 2018/2019 à la demande de la LFA pour examiner les dossiers « emploi » indépendamment des dossiers « équipements » et « transports ».

Les districts sont invités à enregistrer tous les dossiers avant la transmission à la Ligue.

Les correspondants élus et administratifs FAFA de districts ont reçu la nouvelle procédure de gestion des dossiers.

S. LANNOY :

Il signale que la procédure de formation initiale en arbitrage de l'IR2F a été envoyée aux présidents de districts, il en explique la logique.

Une discussion s'instaure sur le sujet à laquelle participent le Président, P. POIDEVIN, C. COQUEMA, JL GAMELIN.

E. BAUDUIN (information écrite) :

Elle évoque la participation des U 16 F (0) et U 17 F (3) en championnat seniors de Ligue.

Le règlement des compétitions féminines limite à 2 le nombre de U17 F.

La proposition reçue est rejetée.

B. BACQUEVILLE :

- Opération Téléthon 2018 : mise en place d'un groupe de travail et organisation au niveau de la LFHF.
- Noël Heureux avec eux : renouvellement de l'opération en tenant compte des remarques des clubs la saison précédente.

P. FOURE :

Il demande que des joueurs U16 participent aux championnats U18 ligue en raison de difficultés. Jacques LIENARD rappelle qu'il y a une inflation des clubs U18 en ligue (72) alors que les championnats de Ligue de jeunes ne comportent dans toutes les catégories que 48 équipes. Le règlement de la compétition limite la participation des joueurs aux U18 et U17. Dans chaque catégorie de jeunes, il n'y a que 2 années d'âge participant aux championnats. Proposition rejetée.

Par ailleurs, en cas de barrage U18 pour accession en U19 national, il n'y a rien de défini dans les textes, il est préconisé la solution des tirs aux buts à l'issue du second match en cas d'égalité. Le Conseil adopte le principe à l'unanimité.

G. PIQUE :

Il souhaite acter les remerciements de la Ligue et du Conseil au club d'ITANCOURT pour le cadeau offert à la Ligue à l'occasion de la remise du label fédéral jeunes au sein du club.

S. LANNOY :

A la suite d'articles du Courrier Picard, mettant en cause l'objectivité des arbitres du Nord vis-à-vis de certains clubs de la Somme, le directeur général adjoint a pris contact avec le rédacteur en chef des sports du journal en réfutant totalement ces allégations sans fondement.

Un observateur sera envoyé par la CRA sur les matches notamment des clubs concernés.

7/ DIVERS

EXTENTIONS GROUPEMENT

Le Conseil ne peut donner suite à la demande de l'US BETHENCOURT d'intégration dans le groupement Association des Jeunes Footballeurs du Vimeu (demande trop tardive par rapport aux règlements généraux de la FFF).

MEMBRES INDIVIDUELS :

Après avis des districts concernés, le Conseil nomme en qualité de membres individuels de la Ligue :

- BACHIRI Chakib (Flandres)
- BERTIN Alain (Aisne)
- BOUREZ Jean Paul (Flandres)
- DEMON Damien (Flandres)
- MILLIOT Cyril (Artois)
- TERNYNCK Bernard (Flandres)

INACTIVITE :

PONT STE MAXENCE COMMUNAUX (611175) – Oise
ANNEZIN FUTSAL (550233) – Artois
MARLY FLORALIES FUTSAL HAINAUT (581237) – Escaut
ETS ETRUN (519881) – Artois
AFC WAWILU (564018) – Escaut
FERRIERE FUTSAL (580615) – Escaut
TRESSIN FL (545557) – Flandres
GOINCOURT SL (533021) – Oise
DUNKERQUE OXYGENE (551637) – Flandres
ALJUSTRELENSE SCU (530158) – Flandres
JTB TEAM (853930) – Flandres
MASTAING ES FC (581705) – Escaut
LES EX DE SAINT QUENTIN (530563) – Aisne
HEMMES DE MARCK (581453) – Côte d’Opale
ES CARENCY (549451) - Artois

RADIATIONS :

BOULOGNE AS DE L’AIGLON (530140) – Côte d’Opale
AS OUTINORD (602446) – Escaut
RC ST OMER EN CHAUSSEE (581105) – Oise.

COMMISSIONS REGIONALES 2018/2019 (actualisation) :

Pôle de Gestion Activités

* Gestion du Calendrier Général :

Florence MUYLLE remplacée par Pauline BLONDEAU

* Compétitions Seniors :

Florence MUYLLE remplacée par Pauline BLONDEAU

* Compétitions Féminines :

Florence MUYLLE remplacée par Pauline BLONDEAU

* Compétitions Football Diversifié :

Démission de Geoffray MONTAGNE.

Date du prochain Conseil : Jeudi 29 Novembre 2018 à Villeneuve d’Ascq à 18H30.

Thierry JANAS
Rédacteur de Séance

Bruno BRONGNIART
Président